## Des bandes pour quelques imprimés non périodiques

## **Dominique HARDY**

## CONFERENCE DU 10 NOVEMBRE 2023



Si depuis le 18<sup>e</sup> siècle, les bandes pour l'envoi des imprimés périodiques étaient règlementées (nom de journal, périodicité, nom du destinataire, mention de port payé...), ce ne fut pas le cas dès la création de la catégorie des imprimés non périodiques. Elles pouvaient être manuscrites, sans autre mention que celle du destinataire.

Pour faciliter l'envoi de nombreux exemplaires d'imprimés, des sociétés privées proposaient de les réunir sous bande, de rédiger les adresses dont elles disposaient pour la plupart et de les distribuer, soit par la poste soit avec leur personnel.

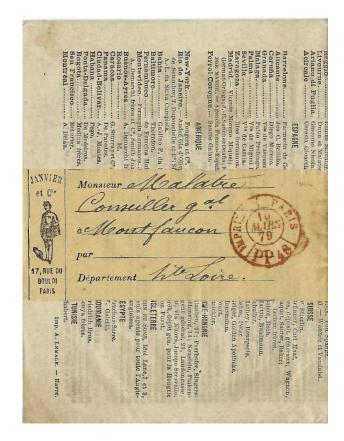


La plupart du temps, seules les indications sur les imprimés permettent d'identifier les expéditeurs.



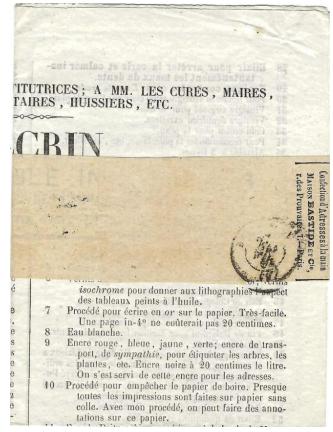
Cependant, de rares sociétés imprimèrent leurs coordonnées sur les bandes. Du simple texte à des représentations plus imagées, la présentation permet de voir l'ingéniosité de ces sociétés.





Rarement, les bandes sont imprimées et envoyées affranchies.





Confectiond'Adresses à la main Maison BASTIDE et Cie, r.des Prouvaires 7.—Paris.

Dominique Hardy & Académie de philatélie 2023 ©